



Les Plongeurs d'Épaves Techniques du Québec, enr.

501 Chemin Royal, St-François,
île d'Orléans, QC, G0A-3S0, Canada
tel : 1(418) 829-0820 cell : 1(418) 802-7138
fax: 1(418) 829-0871

www.marinventure.ca/club-tech

courriel: info@marinventure.ca

Annexe #1

10 Octobre 2007 : Modification de la charte des PETQ.

- 1) Dans le cas d'une seconde tentative de plongée sur un projet ayant échoué, les places limitées sur une même expédition organisée ou supervisée par un représentant des PETQ en règle sont prioritaires à ceux qui ont déjà participé à l'organisation ou supporté financièrement la précédente expédition.
- 2) Chaque expédition sera financièrement étudiée et un budget établi sera approuvé par chaque participant qui engagera sa place par un dépôt de réservation auprès du chef d'expédition ou du trésorier du club. Un montant minimum de 10% sera applicable ou supérieur si certains frais l'exigent. Ce montant ne sera pas remboursable sauf cas exceptionnel de désistement.
- 3) Les participations aux assemblées, réunions techniques, votes et autres rassemblements officiels du club sont réservés uniquement aux membres en règle de leur cotisation annuelle au même titre que leur participation à une expédition organisée ou supervisée par le club.

Signature du membre pour approbation.

La direction des PETQ